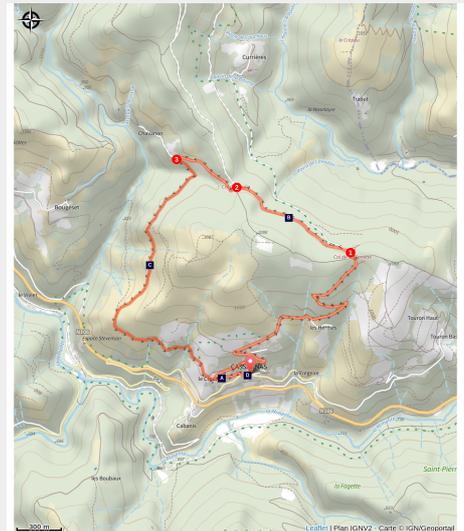


Col de la Planette

Cévennes - Cassagnas



Vue sur Bougeset (© com com Florac Sud Lozère)



Une ambiance forestière, le chant d'une mésange ou le murmure d'un cours d'eau vous accompagnent tout au long de cette balade à la découverte des massifs mythiques des Cévennes : signal de Ventalon, Bougès, Fontmort et par temps clair, sommet de l'Aigoual !

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.9 km

Dénivelé positif : 335 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Histoire et Culture

Itinéraire

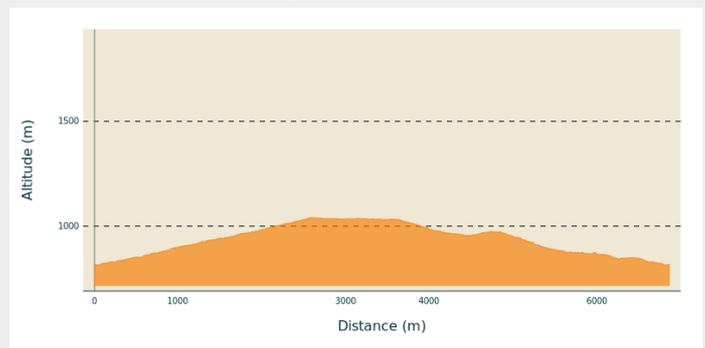
Départ : Cassagnas

Arrivée : Cassagnas

Balisage : — PR

Communes : 1. Cassagnas

Profil altimétrique



Altitude min 815 m Altitude max 1040 m

Sortir du parking, prendre à gauche, et monter la route de Currières (C3) jusqu'au col de la Planette.

1 - Poursuivre la route sur 50 m pour emprunter à gauche une piste forestière direction le col de Poulio.

2 - Au col, quitter la piste, descendre la route à gauche (GR72).

3 - Poursuivre à gauche par un vieux chemin, rejoindre la route et descendre dans le village pour rejoindre le parking.

Sur votre chemin...



Cimetière protestants (A)

Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) (B)

Les landes (C)

Cassagnas (D)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau.

Comment venir ?

Transports

Arrêt: Cassagnas, embranchement RN106

- Ligne 252 Florac - Le Collet de Dèze - Alès. Circule toute l'année. Attention, cette navette n'est pas équipée pour les vélos.

Pour plus d'information rendez-vous sur <https://lio.laregion.fr/>

Accès routier

De Florac, prendre la N 106 direction Col de Jalcreste (16,9 km) Cassagnas

Parking conseillé

Cassagnas, parking du Village

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400
Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source



Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses
Cévennes

<http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

Sur votre chemin...



Cimetières protestants (A)

« Étrange Cévenne toute pavée de tombes ! On les trouve à l'ombre du mas ... elles ne sont le plus souvent indiquées que par une lauze plantée en terre, elles n'ont ni croix, ni ornements... Lorsque la famille est cossue, elles s'enrichissent de ce casier en zinc qui abrite des couronnes... Il y a ainsi d'innombrables propriétés où la population couchée est dix fois plus forte que la population debout ! » (Roussel Romain, Almanach Cévenol 1968).

Crédit photo : © com com Florac Sud Lozère



Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia) (B)

Sorbus serait un dérivé de sorbitio (breuvage, tisane) et aucuparia viendrait de auceps, oiseleur. A l'automne, les oiseleurs se servaient de sorbes comme appâts dans les tendelles, des piège à grives. On raconte que certains enduisaient les branches de cet arbre de glu pour capturer les oiseaux. Plus simplement, les chasseurs guettaient auprès de l'arbre pour chasser merles et grives. (P. Grime)

Crédit photo : © com com Florac Sud Lozère



Les landes (C)

Ces formations transitoires de l'évolution des pâturages en forêt perdurent grâce aux troupeaux et aux écobuages, feux pratiqués par les agriculteurs pour maintenir des surfaces d'herbage. Riches en insectes, elles sont fréquentées par de nombreux oiseaux insectivores. La présence de mulots et de reptiles en fait un terrain de chasse de nombreux rapaces : buses, faucons crécerelles ou circaètes Jean-le-Blanc. On distingue les landes à genêts purgatifs, à bruyère, à genêts à balais, et à fougères. (P. Grime)

Crédit photo : © com com Florac Sud Lozère



Cassagnas (D)

Témoignage écrit en 1874 par l'instituteur de Cassagnas : « La tradition nous apprend que toutes les habitations de la commune de Cassagnas ont été incendiées à deux reprises : la date du premier incendie ne s'est pas conservée mais on voit encore à différents endroits des pans de murs qui nous indiquent suffisamment où se trouvaient alors les maisons... Cette destruction par l'incendie dut avoir lieu au commencement des Guerres de Religion, ou peut-être même remonte-t-elle à l'époque de l'invasion anglaise. Selon la tradition, le village de Cassagnas était alors situé à cent mètres au-dessus du village actuel ». Le second incendie a eu lieu en 1703, pendant la guerre des Camisards lors du « grand brûlement » des Cévennes. (P. Grime)

Crédit photo : nathalie.thomas